

**AVENANT AU PROTOCOLE D'ORIENTATION  
POUR FACILITER ET ORGANISER LES RELATIONS  
ENTRE LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INDUSTRIE BANCAIRE**

Entre :

**Laurent WAUQUIEZ, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Et :

**Ariane OBOLENSKY, Directrice Générale de la Fédération Bancaire Française (FBF)**

Ci-après ensemble désignées « les Parties »

*Vu le protocole d'orientation pour faciliter et organiser les relations entre les établissements d'enseignement supérieur et l'industrie bancaire signé le 25 juin 2009 conclu entre les Parties,*

*Vu la convention expérimentale signée le 25 juin 2009 en application du protocole visé ci-dessus,*

*Vu la convention pour la mobilisation de la profession bancaire en faveur de l'alternance signée le 27 septembre 2011 conclue entre le Ministre chargé de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle et la Fédération Bancaire Française,*

Compte tenu du bilan réalisé à l'issue de la convention expérimentale susvisée - joint en annexe aux présentes - et fort des engagements respectifs pris par les parties signataires à la convention *pour la mobilisation de la profession bancaire en faveur de l'alternance* telle que visée au présent préambule, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Fédération Bancaire Française conviennent de poursuivre leur démarche avec une seconde convention d'application formalisant les objectifs et les actions à développer, notamment des partenariats pédagogiques, au titre de la professionnalisation.

Fait à Paris en double exemplaire, le 27 mars 2012

**Laurent WAUQUIEZ**  
Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche

**Ariane OBOLENSKY**  
Directrice Générale  
Fédération Bancaire Française